

Independent Auditor's Report

To the Chief Electoral Officer, Elections Canada

We have audited the accompanying Registered Party Financial Transaction Return of the Conservative Party of Canada as at December 31, 2010 and for the year then ended. The financial information in the Transaction Return has been prepared by management based on the financial reporting provisions of Sections 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), and 404.3(2) of the Canada Elections Act (the "Act").

Management's Responsibility for the Financial Information

Management is responsible for the fair presentation of this financial information in accordance with the financial reporting provisions of Sections 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), and 404.3(2) of the Act., and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of the Transaction Return that is free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on the financial information based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial information is free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial information. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial information, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial information in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial information.

Independent Auditor's Report (Continued)

Auditor's Responsibility (Continued)

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Basis for Qualified Opinion

In common with many not-for-profit organizations, the Conservative Party of Canada derives a substantial portion of its revenue from contributions, the completeness of which is not susceptible of satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of revenue from this source was limited to accounting for the amounts recorded in the books of the Party and we were not able to determine where any adjustment might be necessary to the amount of contributions reported.

Qualified Opinion

In our opinion, except for the effect of the matter described in the Basis for Qualified Opinion paragraph, the Registered Party Financial Transaction Return of the Conservative Party of Canada presents fairly, in all material respects, the financial information required to be reported under the Act for the year ended December 31, 2010 in accordance with the provisions of Sections 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), and 404.3(2) of the Act.

Deloitte + Touche LLP

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

June 22, 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Directeur général des élections Canada

Nous avons effectué l'audit du rapport financier du parti enregistré ci-joint du Parti Conservateur du Canada au 31 décembre 2010 et pour l'exercice clos à cette date. L'information financière qui se trouve dans le rapport enregistré a été préparée par la direction conformément aux exigences des articles 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), et 404.3(2) de la Loi électorale du Canada.

Responsabilité de la direction pour l'information financière

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de cette information financière conformément aux exigences des articles 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), et 404.3(2) de la Loi, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport enregistré exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'information financière, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'information financière. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'information financière comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle de l'information financière afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'information financière.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti Conservateur du Canada tire une fraction importante de ses revenus de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Parti et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions reçues.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des éléments décrits dans le paragraphe sur le Fondement de l'opinion avec réserve, le rapport financier du parti enregistré du Parti Conservateur du Canada donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de l'information financière devant être reportée conformément à la Loi pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 en vertu des dispositions des articles 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), et 404.3(2) de la Loi.

Deloitte & Touche s.r.l

Comptables agréés
Experts comptables autorisés

Le 22 juin 2011

*Financial Statements of
États financiers du*

**CONSERVATIVE FUND CANADA
FONDS CONSERVATEUR DU CANADA**

*December 31, 2010
31 décembre 2010*

Deloitte & Touche LLP
800 - 100 Queen Street
Ottawa, ON K1P 5T8
Canada

Tel: (613) 236-2442
Fax: (613) 236-2195
www.deloitte.ca

Independent Auditor's Report

To the Directors of Conservative Fund Canada

We have audited the accompanying financial statements of Conservative Fund Canada ("the Fund"), which comprise the balance sheet as at December 31, 2010 and the statements of revenue and expenses, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du Fonds Conservateur du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Conservateur du Canada (le "Fonds"), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Independent Auditor's Report (continued)

Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Basis for Qualified Opinion

In common with many not-for-profit organizations, the Fund derives a substantial portion of its revenue from contributions, the completeness of which is not susceptible of satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of revenue from this source was limited to accounting for the amounts recorded in the books of the Fund and we were not able to determine whether any adjustment might be necessary to contributions revenue, excess of revenue over expenses, assets or net assets.

Qualified Opinion

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of the contributions referred to in the preceding paragraph, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Fund as at December 31, 2010 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement d'une opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Fonds tire une fraction importante de ses revenus de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Fonds et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions reçues, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif ou de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les contributions mentionnées au paragraphe précédent ont toutes été comptabilisées, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte + Touche LLP/s.r.l

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

June 22, 2011

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 22 juin 2011

CONSERVATIVE FUND CANADA
Financial Statements
December 31, 2010

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
États financiers
31 décembre 2010

	<u>PAGE</u>	
Balance Sheet	1	Bilan
Statement of Revenue and Expenses	2	État des revenus et des dépenses
Statement of Changes in Net Assets	3	État de l'évolution de l'actif net
Statement of Cash Flows	4	État des flux de trésorerie
Notes to the Financial Statements	5 - 9	Notes complémentaires

CONSERVATIVE FUND CANADA
Balance Sheet
as at December 31, 2010

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Bilan
au 31 décembre 2010

	<u>2010</u>	2009	
CURRENT ASSETS	ACTIF À COURT TERME		
Cash and cash equivalents	\$ 7,264,198	\$ 2,774,605	Espèces et quasi-espèces
Accounts receivable	3,544,230	3,214,192	Débiteurs
Prepaid expenses	410,266	510,933	Frais payés d'avance
	11,218,694	6,499,730	
CAPITAL ASSETS (note 3)	2,810,001	541,605	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)
	\$ 14,028,695	\$ 7,041,335	
CURRENT LIABILITIES	PASSIF À COURT TERME		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 4,699,437	\$. 4,367,952	Créditeurs et frais courus
Due to constituencies	754,786	902,345	Dû aux circonscriptions
Deferred membership revenue	1,243,922	1,294,254	Revenus de cotisations reportés
Current portion of capital lease (note 4)	15,698	15,801	Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant à moins d'un an (note 4)
	6,713,843	6,580,352	
CAPITAL LEASE OBLIGATION (note 4)	8,176	25,381	OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 4)
	6,722,019	6,605,733	
CONTINGENCIES (note 5)	ÉVENTUALITÉS (note 5)		
NET ASSETS (DEFICIENCY)	ACTIF NET (INSUFFISANCE)		
Invested in capital assets	2,786,127	500,423	Investi en immobilisations corporelles
Unrestricted	4,520,549	(64,821)	Non affecté
	7,306,676	435,602	
	\$ 14,028,695	\$ 7,041,335	

ON BEHALF OF THE BOARD

Director

AU NOM DU CONSEIL

Administrateur

Director

Administrateur

CONSERVATIVE FUND CANADA
Statement of Revenue and Expenses
year ended December 31, 2010

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
État des revenus et des dépenses
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

	2010	2009	
Revenue			Revenus
Donations and contributions	\$ 17,408,565	\$ 17,702,401	Dons et contributions
Government transfers	10,430,835	10,351,071	Transferts gouvernementaux
Membership	1,187,967	767,316	Cotisations
Other	194,837	347,365	Autres
	29,222,204	29,168,153	
Expenses			Dépenses
Advertising			Publicité
Television	327,012	4,299,493	Télévision
Radio	50,656	286,669	Radio
Other	175,103	201,233	Autres
Amortization of capital assets	389,290	423,597	Amortissement d'immobilisations corporelles
Bank charges and interest	284,567	585,123	Frais bancaires et intérêts
Donations and contributions	7,201,870	7,183,514	Dons et contributions
Fundraising activities	38,102	22,327	Activités de levée de fonds
Membership costs	2,701	-	Frais de cotisations
Office expenses	1,724,807	1,989,169	Frais de bureau
Polling	311,623	437,131	Sondages
Professional services	3,632,722	4,037,401	Honoraires
Research	331,511	294,633	Recherche
Salaries and benefits	5,004,634	4,830,891	Salaires et avantages sociaux
Transfers	1,945,735	2,015,545	Transferts
Travel and hospitality	532,783	533,341	Déplacement et accueil
Other			Autres
Tour	104,008	18,068	Tournée
Meetings and conferences	82,116	53,453	Réunions et conférences
Miscellaneous	211,890	221,882	Divers
	22,351,130	27,433,470	
EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES	\$ 6,871,074	\$ 1,734,683	EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

CONSERVATIVE FUND CANADA
Statement of Changes in Net Assets
year ended December 31, 2010

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
État de l'évolution de l'actif net
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

	Invested in Capital Assets	Unrestricted					
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté		2010		2009	
BALANCE, BEGINNING OF YEAR	\$ 500,423	\$ (64,821)	\$ 435,602	\$ (1,299,081)			SOLDE AU DÉBUT
Excess of revenue over expenses	-	6,871,074	6,871,074		1,734,683		Excédent des revenus sur les dépenses
Amortization of capital assets	(389,290)	389,290	-		-		Amortissement des immobilisations corporelles
Net acquisitions of capital assets	2,657,686	(2,657,686)	-		-		Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles
Principal repayments of capital lease obligation	17,308	(17,308)	-		-		Remboursements de capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition
BALANCE, END OF YEAR	\$ 2,786,127	\$ 4,520,549	\$ 7,306,676	\$ 435,602			SOLDE À LA FIN

CONSERVATIVE FUND CANADA
Statement of Cash Flows
year ended December 31, 2010

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
État des flux de trésorerie
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

	2010	2009	
NET INFLOW (OUTFLOW) OF CASH RELATED TO THE FOLLOWING ACTIVITIES:			RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :
OPERATING			EXPLOITATION
Excess of revenue over expenses	\$ 6,871,074	\$ 1,734,683	Excédent des revenus sur les dépenses
Items not affecting cash			Éléments sans incidence sur l'encaisse
Amortization of capital assets	389,290	423,597	Amortissement des immobilisations corporelles
Loss on disposal of capital assets	4,826	7,639	Perte sur cession d'immobilisations corporelles
	7,265,190	2,165,919	
Changes in non-cash operating working capital items	(95,777)	9,628,926	Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation
	7,169,413	11,794,845	
INVESTING			INVESTISSEMENT
Acquisition of capital assets	(2,666,170)	(94,806)	Acquisition d'immobilisations corporelles
Proceeds from disposal of capital assets	3,658	255	Produits de la cession d'immobilisations corporelles
	(2,662,512)	(94,551)	
FINANCING			FINANCEMENT
Repayment of bank loan	-	(15,566,861)	Remboursement d'emprunt bancaire
Principal repayments of capital lease obligation	(17,308)	(14,961)	Remboursement de capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition
	(17,308)	(15,581,822)	
NET CASH INFLOW (OUTFLOW)	4,489,593	(3,881,528)	AUGMENTATION NETTE (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE
CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR	2,774,605	6,656,133	ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT
CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR	\$ 7,264,198	\$ 2,774,605	ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN
Cash and cash equivalents are comprised of:			L'encaisse et les quasi-espèces se composent de :
Cash	\$ 2,252,198	\$ 2,774,605	Encaisse
Cash equivalents	5,012,000	-	Quasi-espèces
	\$ 7,264,198	\$ 2,774,605	

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2010

1. ACTIVITIES OF THE FUND

The Conservative Party of Canada is a Registered Political Party as defined by the Canada Elections Act. It has appointed the Conservative Fund Canada (the "Fund") to act as its Chief Agent in connection with the receipt of contributions and payment of expenses and all other financial transactions of the Party as required by the Canada Elections Act. The Fund is exempt from income taxes.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles ("GAAP") and include the following significant accounting policies:

Future accounting changes

The Canadian Institute of Chartered Accountants ("CICA") issued a new accounting framework applicable to Canadian not-for-profit organizations. Effective for fiscal years beginning on or after January 1, 2012, not-for-profit organizations may adopt either International Financial Reporting Standards or GAAP for not-for-profit organizations. The Fund currently plans to adopt GAAP for not-for-profit organizations effective January 1, 2012. The impact of this transition has not yet been determined.

Financial instruments

All financial assets are required to be classified as either held-for-trading, held-to-maturity investments, loans and receivables, or available-for-sale. All financial liabilities are required to be classified as held-for-trading or other liabilities.

The classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Fund's designation of said instruments, at the time of initial recognition. Settlement date accounting is used and transaction costs related to investments are expensed as incurred.

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

1. ACTIVITÉS DU FONDS

Le Parti conservateur du Canada est un parti politique inscrit tel que le définit la Loi électorale du Canada. Pour remplir les fonctions d'agent principal du Parti en ce qui concerne les apports reçus et le paiement des dépenses du Parti comme l'exige la Loi électorale du Canada, le Parti a désigné le Fonds conservateur du Canada (le "Fonds"). Le Fonds est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus ("PCGR") du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Modifications comptables futures

L'Institut Canadien des Comptables Agréés ("ICCA") a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif pourront choisir d'adopter soit les Normes internationales d'information financière ou PCGR pour organismes sans but lucratif. À l'heure actuelle, le Fonds prévoit utiliser les PCGR pour organismes sans but lucratif à compter du 1^{er} janvier 2012. L'incidence de cette transition n'a pas encore été déterminée.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par le Fonds au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transactions relatifs aux placements sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2010

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial instruments (continued)

Classifications:

Cash and cash equivalents	Held-for-trading
Accounts receivable	Loans and receivables
Accounts payable and accrued liabilities	Other liabilities
Capital lease	Other liabilities

Held-for-trading

These financial assets are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations including interest earned, interest accrued, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses are included in other income.

Loans and receivables

These financial assets are measured at amortized cost using the effective interest rate method, less any impairment.

Other liabilities

These financial liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest rate method.

Fair value

The fair value of cash and cash equivalents, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities and due to constituencies approximate their carrying value due to their short-term nature. The capital lease is reflected at fair value due to the competitive nature of current interest rates.

The Fund is subject to credit risk through its accounts receivables. Receivables are monitored on an on-going basis by management. It is management's opinion that the Fund is not exposed to significant credit, liquidity, or market risk arising from these instruments.

Revenue recognition

The Fund follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the period in which the related expenses are incurred.

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Classements :

Espèces et quasi-espèces	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et frais courus	Autres passifs
Contrat de location-acquisition	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus.

Prêts et créances

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dévaluation.

Autres passifs

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur

La juste valeur des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des créditeurs et frais courus et du dû aux circonscriptions se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. L'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition reflète la juste valeur en raison du caractère concurrentiel des taux d'intérêt actuels.

Le Fonds est sujet à un risque de crédit par l'entremise de ses débiteurs. Le Fonds surveille de façon continue ce risque de crédit. La direction est d'avis que le Fonds n'est pas sujet à des risques importants de crédit, de liquidité ou de marché découlant de ces instruments financiers.

Constatation des revenus

Le Fonds suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2010

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Revenue recognition (continued)

Unrestricted contributions are recognized in the same year in which the related tax receipt is issued.

Membership revenue received is recognized in the period to which it relates.

All other revenue is recognized when received or receivable, if the amount can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash and short-term investments with maturities of three months or less from the date of acquisition.

Capital assets

Capital assets are recorded at acquisition cost. Amortization is calculated using the straight-line method over the estimated useful lives of the assets as follows:

Computer equipment	3 years
Furniture and equipment	5 years
Leased equipment	over term of lease
Leasehold improvements	over term of lease

Assets under development

Capital assets under development are carried at cost, less any write downs for impairment. Amortization of these assets, on the same basis as computer equipment, commences when the assets are ready for their intended use.

Impairment of long-lived assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the total undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel le reçu d'impôt est émis.

Les revenus de cotisations sont constatés dans la période au cours de laquelle ils se rapportent.

Tous les autres revenus sont constatés lorsque reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent d'encaisse et de placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs, de la manière suivante :

Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement loué	durée du bail
Améliorations locatives	durée du bail

Immobilisations en développement

Les immobilisations corporelles en développement sont reportées au coût, moins toute réduction de valeur pour dépréciation. L'amortissement de ces immobilisations selon la même méthode que l'équipement informatique, commence lorsque les immobilisations sont prêtées à être utilisées.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2010

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Canadian GAAP requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expense during the reporting period. Significant estimates include allowance for doubtful accounts, accrued liabilities and the useful life of capital assets. Actual results could differ from these estimates.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes incluent la provision pour créances douteuses, les charges à payer et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. CAPITAL ASSETS

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010			2009	
	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Computer equipment	\$ 1,811,332	\$ 1,366,286	\$ 445,046	\$ 171,245	Équipement informatique
Furniture and equipment	790,860	628,480	162,380	320,278	Mobilier et équipement
Leased equipment	64,193	38,132	26,061	43,105	Équipement loué
Leasehold improvements	183,948	176,689	7,259	6,977	Améliorations locatives
Assets under development	2,169,255	-	2,169,255	-	Immobilisations en développement
	\$ 5,019,588	\$ 2,209,587	\$2,810,001	\$ 541,605	

4. CAPITAL LEASE OBLIGATION

4. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

The Fund has entered into a capital lease for equipment. Minimum lease payments under the capital lease, which expires in September 2012, together with the balance of the obligation, are as follows:

Le Fonds s'est engagé dans un contrat de location-acquisition pour de l'équipement. En vertu de ce contrat qui prend fin en septembre 2012, les versements minimums ainsi que le montant du solde de cette obligation sont les suivants :

	2011	\$ 16,691	2011	
	2012	8,345	2012	
Total minimum lease payments		25,036		Total des versements minimums
Less interest		1,162		Moins les intérêts
		23,874		
Current portion		15,698		Tranche échéant à moins d'un an
Long-term portion		\$ 8,176		Tranche à plus d'un an

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2010

5. CONTINGENCIES

The Fund is involved in certain claims and lawsuits for which the outcome is not readily determinable at this time. The Fund does not believe that the outcome will significantly impair its operations or have a material adverse impact on its financial position.

6. COMMITMENTS

The Fund is committed under the terms of various operating leases and other agreements with various expiration dates for the rental of premises and equipment. Annual payments related to these commitments are approximately:

2011	\$ 638,100	2011
2012	455,900	2012
2013	10,900	2013
<hr/>		
\$ 1,104,900		

7. CAPITAL MANAGEMENT

The Fund's capital consists of net assets. The Fund's objectives when managing capital are to safeguard its ability to continue as a going concern in an effort to carry out its mandate to act as Chief Agent and to seek and receive contributions for the support and advancement of the Conservative Party of Canada. The Fund manages its operations with budgeted guidelines to ensure funds are used as intended.

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

5. ÉVENTUALITÉS

Le Fonds est impliqué dans des réclamations et des poursuites dont le dénouement n'est pas possible à déterminer pour le moment. Le Fonds ne pense pas que le dénouement compromette de manière significative ses activités ou n'ait un impact important sur sa position financière.

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le Fonds s'est engagé en vertu de contrats de location-exploitation et d'autres contrats venant à échéance à des dates diverses en ce qui concerne la location des locaux et de l'équipement. Les paiements annuels afférents à ces engagements sont approximativement les suivants :

2011	\$ 638,100	2011
2012	455,900	2012
2013	10,900	2013
<hr/>		
\$ 1,104,900		

7. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds se compose de l'actif net. L'objectif du Fonds dans le cadre de la gestion des capitaux consiste à protéger sa capacité de maintenir la continuité de l'exploitation dans le but de mener à bien son mandat d'agent principal et de solliciter et de recevoir des contributions pour le soutien et l'avancement du Parti conservateur du Canada. Le Fonds administre ses opérations au moyen de directives régies par budget afin d'assurer que les fonds sont utilisés dans le but voulu.